

## «Plaines-du-Loup»

### Annnonce d'intérêt pour logement cluster

Merci de bien vouloir retourner le formulaire intitulé « Informations et Choix d'appartement » à la Codha, à l'adresse suivante : [plaines-du-loup@codha.ch](mailto:plaines-du-loup@codha.ch)

#### RAPPEL DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MIS À LA LOCATION

Une vérification détaillée des éléments suivants sera demandée au moment de l'attribution définitive des logements, en fonction des règlements en vigueur.

L'attribution du logement doit répondre à différentes conditions, à savoir :

- **Taux d'effort** : rapport entre la somme des revenus nets et le loyer (hors charges) d'un ménage ; il est utilisé pour s'assurer de la capacité financière des coopérateurs pour régler leurs loyers. Ce taux devrait être inférieur à 33 %. Autrement dit, un ménage ne devrait pas consacrer plus d'un tiers de ses revenus pour son logement.
- **Taux d'occupation** : fixé à une pièce de plus que le nombre d'habitant.e.s (par exemple, une personne seule peut prétendre à un logement de 2 pièces maximum, un ménage de 2 personnes à un 3 pièces maximum, etc.).
- Priorisation aux ménages ayant leur domicile fiscal à Lausanne ou y travaillant depuis au moins 2 ans ou 3 ans durant les 5 dernières années, ou encore ayant un attachement particulier avec la Ville de Lausanne.
- La solvabilité du/des coopérateur/teur/s
- La capacité à fournir les fonds propres requis
- **L'ensemble des occupants de l'appartement devront être inscrits au registre des habitants de la Ville de Lausanne**

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

**«Plaines-du-Loup»**  
**Formulaire « Informations et Choix d'appartement »**  
**à retourner dûment complété**

Merci de bien vouloir nous retourner le présent formulaire par e-mail à l'adresse suivante :  
[plaines-du-loup@codha.ch](mailto:plaines-du-loup@codha.ch)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Adresse :

E-mail(s) :

Téléphone(s) :

Si habitant(e.s) à Lausanne, depuis quelle date :

Si emploi à Lausanne, depuis quelle date :

Avez-vous un attachement particulier avec la Ville de Lausanne :  Oui  Nor

Dans l'affirmative, lequel ? :

Etes-vous déjà membre(s) de la Codha :  Oui  Nor

Degré d'occupation :      Nombre d'adultes       Nombre d'enfants

- soit cluster de 6 pièces n° 5-303 (cochez ci-dessous ce qui convient) :

Suite de 3 pièces n° 5-304

Suite de 2 pièces n° 5-305

**Attention** : le taux d'occupation est fixé à une pièce de plus que le nombre d'habitant.e.s

**Revenus annuels nets du ménage en 2024**

(allocations familiales, subsides  
 d'assurance-maladie, pension  
 alimentaire incl.) :

**Revenus nets du ménage en 2022**

(selon ch. 650 de la décision de taxation fiscale 2022) :

**Pour information, en cas de pré-attribution de logement, les documents suivants seront demandés :**

- Copie des pièces d'identité / permis de séjour (recto/verso) ;
- Copie de la **dernière décision de taxation des impôts** (communaux et cantonaux **2022**, sur laquelle figure le détail du calcul d'impôt (code 650);
- Copie des **trois dernières fiches de salaires** :  x 12  x 13 ?
- Extrait du registre des poursuites

Date :

Signature(s): .....

CHOIX	N° APPARTEMENT	NOM DU MÉNAGE POSTULANT
1 <sup>er</sup> choix	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2 <sup>ème</sup> choix	<input type="text"/>	<input type="text"/>